



Procès-verbal Conseil d'Administration

Île de Bréhat
28 sept. 2017

*Chausey
Bréhat
Batz
Ouessant
Molène
Sein
Glénan
Groix
Belle-Île
Houat
Hoëdic
Arz
Ile aux Moines
Yeu
Aix*

Dest. : Mmes et MM. les Administrateurs de l'A.I.P.

Copie pour information :

Mme E. RASSENEUR, Conseillère Régionale référente îles du Ponant

Vivons nos îles

Le Jeudi 28 septembre 2017 à 17 h 30 le Conseil d'Administration de l'Association les Iles du Ponant s'est réuni à la salle des Associations de l'île de Bréhat sur convocation en date du 08/09/2017.

➤ **Sont Présents**

- . Mmes/MM. les Maires de :
 - BATZ, Guy CABIOCH
 - OUESSANT, Denis PALLUEL
 - MOLENE, Daniel MASSON
 - SEIN, Dominique SALVERT
 - GROIX, Dominique YVON
 - PALAIS, Frédéric LE GARS
 - BANGOR, Annaïck HUCHET
 - LOCMARIA, Véronique BERTHO
 - HOUAT, Andrée VIELVOYE
 - HOEDIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU
 - Ile aux MOINES, Philippe LE BERIGOT
 - Ile d'ARZ, Marie-Hélène STEPHANY
 - AIX, Alain BURNET
- . Mme l'Adjointe au Maire de YEU, Sylvie GROC
- . Mmes/MM. les représentants de
 - GROIX, Marie-Françoise ROGER
 - AIX, Yves MAYOT
- . Mme la représentante du Conseil départemental du Morbihan, Karine BELLEC
- . M. le représentant du GASPE, François ALLAINMAT
- . M. le représentant des offices de tourisme, Michel CHARUAU

✓ **Sont également présents :**

- . M. Eric LE BORGNE, Principal du Collège des Iles du Ponant
- . Mme Audrey BEGUE - ESS
- . Denis BREDIN, Emilie GAUTER, Charlotte COURANT, Cyril LELONG, Armelle HOUZE, AIP

✓ **Se sont excusés :**

- . Mme Dominique BAUDRY, Maire de Granville et Mme Florence LEQUIN, représentante
- . M. Roger LE GOFF, Maire de Fouesnant-les Glénan
- . M. Norbert NAUDIN, Maire de Sauzon
- . M. Bruno NOURY, Conseiller départemental de l'île d'Yeu représenté par Mme S. GROC
- . M. Franck RESPRIGET, Conseiller départemental du Finistère

➤ **Vérification du quorum**

Le CA est composé de 25 membres (18 Maires ou leurs représentants, 1 conseiller départemental de l'île d'Yeu, 3 Conseillers départementaux représentants les départements des Côtes d'Armor, du Finistère, du Morbihan, 3 représentants issus des Comités départementaux et régionaux des pêches, des Compagnies de transport, des OTSI des îles du Ponant).

Le CA se réunit valablement lorsque les 2/3 de ses membres sont présents ou représentés, dans la limite d'un pouvoir par administrateur présent, **soit 17 membres**.

Sont présents ou représentés ce jour **17 membres**.



M. Denis PALLUEL préside la séance en qualité de Président de l'Association. M. Guy CABIOCH assure le secrétariat de la séance en qualité de Secrétaire de l'Association.

Après un mot d'accueil, M. Patrick HUET, Maire de Bréhat, s'excuse de ne pouvoir rester au Conseil d'Administration, Mr Jean-Luc Le Pache le représentera. Le Président, Denis PALLUEL, le remercie pour son accueil, et présente M. Eric LE BORGNE, nouveau Principal du Collège des Iles du Ponant, invité aux travaux. Après un tour de table des participants, le Président propose d'aborder l'ordre du jour du Conseil d'Administration :

I - Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2017

- Il est adopté à l'unanimité sans observation particulière.

II – Contrat de partenariat Etat-Région Bretagne

2-1 Bilan d'avancement (cf pièce dossier)

Le Directeur, Denis BREDIN commente les soldes à ce jour. L'enveloppe du FNADT qui était dotée de 4 000 000 € affiche un solde de **1 516 287 €**, se répartissant comme suit :

- Priorité 1	2 086 €
- Priorité 2 :	342 509 €
- Priorité 3 :	264 070 €
- Axe services collectifs essentiels :	907 622 €

L'enveloppe régionale dotée de 5 300 000 € affiche un solde de **2 955 979 €**, se répartissant comme suit :

- Priorité 1	830 372 €
- Priorité 2 :	1 142 810 €
- Priorité 3 :	876 160 €
- Axe services collectifs essentiels :	106 637 €

2-2 Propositions clauses de revoyure et validation (cf pièce dossier)

Denis BREDIN, présente

1°) les règles de l'Etat et de la Région

- . Pas d'augmentation de l'enveloppe,
- . Les crédits de fonctionnement pour les études notamment, sont limités à 90 k€ sur le solde de l'enveloppe régionale.
- . Les bénéficiaires doivent figurer dans la liste ci-dessous :
 - collectivités territoriales et leurs groupements
 - bailleurs sociaux publics et privés
 - établissements publics
 - GIP
 - associations
 - chambres consulaires
 - organisations professionnelles
 - sociétés d'économie mixte
 - établissements d'enseignement
 - établissements de santé

. Les crédits régionaux affectés aux opérations liées aux Services collectifs essentiels sont limités à 20 % de l'enveloppe globale et sont à ce jour quasiment épuisés (cf ci-dessus). Une dérogation à 28 % permettant d'inclure les projets à venir a été sollicitée auprès de Mme Fortin, vice-Présidente en charge de l'Aménagement du Territoire.



2°) les modifications proposées, fiche-action par fiche-action (cf document remis en séance)

➤ Après échanges, les administrateurs :

- valident la proposition figurant sur la plupart des fiches-actions qui tend à rapprocher les taux d'intervention plafond de la Région de ceux de l'Etat, soit 40 ou 50 %, . En effet, cette modification permettra d'éviter les co-financements Etat-Région sur certains dossiers et de limiter les tâches administratives (montage, instruction des dossiers...) et le nombre d'interlocuteurs pour les maîtres d'ouvrage.
- demandent à ce que les modifications suivantes soient proposées à la négociation :
 - Fiche-action 1.2 :
 - . Au type de projets éligibles, sont rajoutés les projets de Construction de logements pour actifs.
 - . Rééquilibrage financier FNADT : + 200 k€
 - Fiche-action 2.1 :
 - . Extension des types de projets éligibles pour répondre aux projets identifiés (gare routière Belle-Ile et « Ty Canot » à Groix), et aux projets d'améliorations de la qualité paysagère des abords des ports d'entrée des îles, en dehors des installations portuaires.
 - . Augmentation des montants plafond de subvention régionale.
 - . Précision centre nautiques : sur les îles habitées en permanence
 - . Précision nombre de places : au moins 10 dans gîtes de groupe et patrimoniaux
 - Fiche-action 2.2 :
 - . Extension des types de projets éligibles à « *Construction ou transformation de locaux, avec ou sans logements associé à usage économique, y compris services sur l'île et permettant de développer un process de transformation sur l'île et de limiter les déplacements de produits depuis et vers le continent (économie circulaire). Infrastructures activités touristiques, festivals et séminaires* ».
 - Fiche-action 2.3 :
 - . Extension à tous les domaines de l'activité économique
 - Fiche-action 2.4 :
 - . A maintenir pour mémoire puisqu'elle a été fléchée entièrement pour le travail en cours sur la Marque.
 - Fiche-action 2.5 :
 - . Flécher uniquement les investissements en matière de numérique.
 - Rajout d'une Fiche-action 2.6 pour le financement du Festival des Insulaires.
 - Fiche-action 3.1 :
 - . Pas de modification (hormis comme sur autres fiches extension à d'autres maîtres d'ouvrage ex : Conservatoire du littoral) ;
 - . Extension de 9 à 10 ans de la durée de conventionnement requise pour les gestionnaires portant un projet en tant que gestionnaire (reprise règle de financement régionale).
 - Fiche-action 3.2 :
 - . Suppression des projets d'animation,
 - . Rajout matériel roulant de collecte si 100% électricité renouvelable et matériel de traitement thermique ou/et mécanique de traitement des algues.
 - Fiche-action 3.3 :
 - . Extension aux diagnostics des gisements photovoltaïques sur les bâtiments et infrastructures publiques et véhicules électriques 100% EnR
 - . Le financement d'unité de production d'ENR sur bâtiments pour revente pose problème mais est maintenu dans l'attente d'une réponse formelle.Dominique SALVERT propose de faire un nouveau courrier au Président de la Région et aux Vices-Présidents en charge des relations avec l'Union Européenne pour alerter sur ce problème qui ne tient pas compte de ce fait du surcoût insulaire.
 - Fiche-action 3.5 :



- . Pas de modification, hormis réduction du plafond de subvention lié à la disponibilité de crédits de fonctionnement et au montant supposé des études (d'après l'expérience des dossiers antérieurs)
- o Fiche-action 4-1 :
 - . Pas de modification hormis équilibrage taux de financement Région
- o Fiche-action 4-2 :
 - . Pas de modification hormis équilibrage taux de financement Région
- o Action 4-3 :
 - . Pas de modification hormis équilibrage taux de financement Région et proposition règles de financement par tranche de 1M€
- valident les propositions de redistribution des enveloppes à faire auprès de l'Etat et de la Région, sur les 2 bases de 20 ou 28% des crédits au niveau de l'axe « services collectifs essentiels » (suivant acceptation ou non de la modification du plafond de 20%).

Le calendrier prévisionnel prévu pour la mise en œuvre de la clause de revoyure reste en attente de confirmation. Quant au fonctionnement des CUP (Comité Unique de Programmation), une présence plus assidue des élus est souhaitable.

2-3 Ingénierie prospective 2017 (cf pièce dossier)

L'aide de 25 000 € de la Région Bretagne apportée dans ce cadre contribuera à la réalisation de deux études, l'une sur l'usage des citernes d'eau, la seconde sur l'intérêt et la faisabilité d'une zone franche dans les îles ainsi que l'impact sur la fiscalité des communes, sachant que le classement en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) peut aussi être intéressant pour les entreprises. Cette étude est confiée à Ressources Consultants Finances qui assurera également une veille juridique sur la Loi de Finances 2018 .

A la question du Maire de l'île d'Aix sur le maintien du critère de doublement des kilomètres de pistes cyclables (voirie communale et DGF) dont la gestion devient intercommunale, les autres Maires répondent par l'affirmative.

Enfin, la Région a également soutenu la préparation du dossier de candidature pour un projet d'étude sur l'économie sociale et solidaire déposé auprès de la Fondation de France. Ce dossier vient de recevoir un avis favorable de la fondation avec un soutien de 98 600 € pour sa mise en œuvre.

2-4 Bilan des dépenses du Conservatoire du Littoral

Conformément à son engagement, le Conservatoire du Littoral a fourni, pour information, le bilan de ses investissements réalisés sur les îles à hauteur de 100 000 €/an, pendant la durée du Contrat de partenariat Etat-Région (cf pièce dossier).

Le Maire de l'île de Batz interpelle ses collègues sur la perception de la Taxe « Barnier ». Les modalités de perception et de gestion de la taxe varient d'une île à l'autre mais certaines communes souhaiteraient plus de transparence dans l'utilisation des fonds perçus par le Conservatoire voire des modifications au niveau de la gestion des fonds de façon à ce qu'elle revienne directement aux Communes plutôt qu'aux intercommunalités continentales.

Une rencontre ou un courrier sur ce sujet est à prévoir avec le Conservatoire.

III – Point sur les activités 2017

3-1 Energie

Les programmes opérationnels liés à la transition écologique et énergétiques des îles du Ponant se poursuivent. Les taux de réalisation sont de 58 % pour TEPCV des îles du Finistère, 22 %



pour celles du Morbihan et 56 % pour la Boucle Energétique Locale. Les actions détaillées dans la fiche figurant au dossier sont reprises ci-dessous :

- Actions réalisées par divers maîtres d'ouvrage :
- Rénovation énergétique de l'éclairage public de Sein, Batz et Ouessant (mise en place LED)
Maître d'ouvrage = SDEF
- Diffusion d'ampoules LED aux usagers de Sein, Batz, Molène et Ouessant
Maîtres d'ouvrage = AIP / EDF SEI
- Rénovation énergétique de la mairie de l'île de Batz et de la mairie de Molène
Maître d'ouvrage = communes insulaires
- Soutien au renouvellement des appareils de froid énergivores sur Sein, Molène, Ouessant et Batz (249 appareils remplacés + 27 dossiers en attente)
Maîtres d'ouvrage = AIP / EDF SEI
- Opération de diffusion de kits poules / poulailler sur les îles du Finistère (36 kits diffusés – 96 poules)
Maîtres d'ouvrage = AIP
Sensibilisation des visiteurs des îles par l'intermédiaire d'une campagne de communication spécifique ciblée en priorité sur les hébergeurs
Maîtres d'ouvrage = AIP
- Electrification photovoltaïque du Ledenez de Molène avec autoconsommation et pompage, traitement, distribution et assainissement d'eau
Maîtres d'ouvrage = AIP
- Installations photovoltaïques sur Sein (91,35 kWc) et Ouessant (54,48 kWc)
Maître d'ouvrage = SDEF
- Mise en place d'un système de stockage / pilotage intelligent sur Sein et Ouessant pour optimiser l'intégration des ENR.
Maîtres d'ouvrage = EDF SEI / ENEDIS

- Projets actuellement à l'étude et réalisés prochainement :
- Installations photovoltaïques à Saint Nicolas des Glénan (maître d'ouvrage = commune de Fouesnant), à Ouessant - bâtiment services techniques (maître d'ouvrage = SDEF), à Sein - SDIS, déchetterie et gare maritime (maître d'ouvrage = commune), à Batz - caserne des pompiers et centre technique (maître d'ouvrage = SDEF)
- Rénovation énergétique de l'éclairage public de Molène (mise en place LED) et alimentation exclusivement à partir d'ENR (maître d'ouvrage = SDEF)
- Expérimentation sur Ouessant chez une cinquantaine de foyers volontaires sur la mise en place d'heures creuses dites « mobiles » calées sur les périodes de production ENR (début de l'expérimentation à la remise à l'eau de l'hydrolienne Sabella)
- Mise en place d'une borne de recharge véhicule électrique sur Ouessant exclusivement alimentée à partir de sources d'énergie renouvelable (maître d'ouvrage = SDEF)
- Opération de diffusion de kits poules / poulailler sur les îles du Morbihan et Bréhat (distribution prévue au mois de novembre) (maître d'ouvrage = AIP)
- Rénovation énergétique de l'éclairage public de Bréhat, l'île aux Moines, l'île d'Arz, Palais et Groix (mise en place LED) (maîtres d'ouvrage = Morbihan Energies et SDE22)
- Amélioration des bâtiments communaux sur Houat, Sauzon et Locmaria (maîtres d'ouvrage = communes)
- Installations photovoltaïques en autoconsommation sur des bâtiments appartenant à la commune de Bangor, à la commune de Palais et à la CCBI (maîtres d'ouvrage = Morbihan Energies).

La sensibilisation des habitants et scolaires ainsi que la valorisation des projets dans les médias constituent des actions transverses, sous maîtrise d'ouvrage AIP, qui se feront tout au long de la mise en œuvre des programmes.

Un voyage presse a été organisé le 5 septembre dernier sur Ouessant pour communiquer sur le point d'avancement à mi-parcours des programmes énergétiques sur les îles du Finistère. (16 journalistes présents - à ce jour, environ une trentaine de retombées médias).



3-2 ARS Bretagne : signature des contrats locaux de santé et COPIL 2017"

A ce jour, toutes les conventions de mise en œuvre par île ont été signées. Le Comité de Pilotage annuel prévu initialement au mois de novembre prochain est décalé au printemps 2018 de façon à avoir plus de recul sur cette phase opérationnelle.

- Accord est donné pour transmettre à la Mairie de l'île d'Aix l'ensemble des conventions signées avec l'ARS.

3-3 Tourisme : Univers des îles (cf pièce dossier)

Après une année de réflexion, l'année 2017 a été celle de la réalisation :

- du Journal des îles du Ponant. Les retours sur cette publication sont bons mais des améliorations sont à apporter au niveau de la diffusion qui s'est appuyée cette année sur les gares maritimes. Le financement de l'édition 2018 est acquis. La rédaction s'effectuera après contact avec les Maires pour définir le sujet d'actualité à mettre en valeur et l'édition devra intervenir si possible dès le printemps.
- d'ateliers cartographiques pour la création de carte et dépliant de chaque île, à l'image de ceux de Bréhat qui sont présentés en format réel. Toutes les Mairies et offices de tourisme ont reçu début juillet une proposition pour leur île respective. Un rappel avec les maquettes sera envoyé à ceux qui n'ont pas encore retourné leurs corrections.

3-4 Agence de l'eau

Les actions sont en cours (cf pièce dossier) :

- Des précisions sont apportées sur le financement du matériel de désherbage thermique suite à la visite d'usine et à la commande de certaines mairies : le soutien de l'Agence de l'Eau est acquis mais pas celui de la Région Bretagne à moins que cela ne se fasse dans le cadre du Contrat de Partenariat. Pour le désherbage, et peut être le nettoyage des cales, le Maire de l'île de Batz fait part d'une expérimentation qui fonctionnerait avec de l'eau fermentée. Il se renseignera plus précisément sur cette possibilité.
- L'étude sur les citernes soutenue par l'Agence de l'Eau et la Région Bretagne (ingénierie prospective) est en cours.
- La préparation de la campagne de sensibilisation aux économies et à la gestion de l'eau est bien avancée et plusieurs outils ont été imaginés : affiche, adhésifs, dépliants d'information, flyer de diffusion de kits hydro-économique. Cette campagne sera mise en œuvre en 2018.

Denis BREDIN fait ensuite le compte-rendu d'un déplacement récent -du 21 au 23/09/17- à l'île de Vis (Croatie) avec des représentants de Sein (Ambroise MENOY-1^{er} Adjoint) et de Houat (Andrée VIELVOYE, Maire), sur la thématique des économies d'eau dans les petites îles européennes, le projet étant soutenu par un député européen. Trois aspects ont été abordés :

- La sensibilisation,
- La technologie (récupération, détection des fuites, rénovation des réseaux de distribution...)
- La gouvernance et le droit à l'expérimentation avec, par exemple, l'inversement du système normatif, basé actuellement sur les procédés et non sur les résultats.

Par ailleurs, une rapide étude comparative entre les îles a conclu à une situation hydrique très difficile dans les îles du Ponant.

3-5 Marque « Savoir-faire des îles du Ponant »

Charlotte COURANT fait le point sur l'état d'avancement de son travail sur la marque après un an de travail. Les principaux aspects développés dans la fiche jointe au dossier en sont :

- **La rencontre avec plus de 60 entrepreneurs** rencontrés sur les îles pour coconstruire ensemble le cahier des charges et l'identité de la marque.
- **Un groupe de travail** organisé à Concarneau en février 2017 a permis de se mettre d'accord sur le cahier des charges et de trouver le nom de la marque.
- **Le cahier des charges**

Professionnels et élus ont élaboré un cahier des charges afin de garantir une bonne homogénéité du groupe.



Les critères obligatoires

Secteurs d'activités : agriculture, pêche, aquaculture, industries agro-alimentaires, industries culturelles et créatives, transports, hôtellerie-restauration, artisanat ou commerce.

Localisation : siège social ou unité de production ou résidence principale situé sur l'une des 15 îles du Ponant.

Fonctionnement à l'année (ou présence sur l'île à l'année du dirigeant ou de salariés) ;

Emploi : justifier d'au moins un travailleur (salarié ou chef d'entreprise) résident permanent de l'une des 15 îles du Ponant si les compétences existent sur le territoire.

Réglementations : respecter les réglementations légales et sociales en vigueur dans leurs filières.

Les critères complémentaires

Savoir-faire : Justifier d'un savoir-faire qui valorise le territoire et le patrimoine.

Matières premières : Choisir des matières premières de qualité et locales dans la mesure du possible, et/ou sublimer les produits bruts existants sur les territoires.

Approvisionnement : Privilégier des circuits d'approvisionnement courts et locaux.

Retombées économiques : Justifier de retombées économiques favorables pour le territoire.

Développement durable : Justifier d'une démarche de développement durable, en interne comme en externe (gestion de l'énergie, des déchets et des ressources, limitation des intrants, impact sur les écosystèmes...)

- **Le nom de la marque** : Après plusieurs échanges et validation juridique, le nom choisi est : **Savoir-faire des îles du Ponant**. Elle n'aura pas de clause d'exclusivité.
- **Le logo et le site web ont été créés** : ils seront dévoilés à la fin de la conférence de lancement le 29/09/17.

Site internet : www.savoirfaire-ilesduponant.com

- **Un accompagnement juridique** pour le dépôt de la marque, avec le cabinet juridique Inlex, nous a permis de poser des bases solides afin de donner toutes les possibilités à cette marque de grandir et d'exister.

La marque a été déposée le 31/08/17 sur 17 classes de produits et services.

- **Le dossier de candidature et les premières adhésions** : aujourd'hui (25/09/17), nous avons 11 adhérents. Le processus d'adhésion est mis en place, les premiers audits seront lancés dès octobre 2017.

- **Le lancement officiel aux Verreries de Bréhat le 29/09/17**

- **La création d'un comité de pilotage**, composé de professionnels et d'élus en cours, pour préfigurer la future structure qui gérera cette marque. Objectif : faire l'assemblée constitutive de la future structure lors des Insulaires 2018.

3-6 Etude sur l'Economie Sociale et Solidaire

La candidature déposée par l'AIP avec l'aide de l'UBO, auprès de la Fondation de France, a bien été sélectionnée. Le profil d'Audrey BEGUE présente ce jour et qui travaille dans ce domaine a été retenu. Une mise en disponibilité lui permettra de travailler pour l'AIP, en étant basée sur Belle-Ile, à partir du 2/11/2017 pour un an.

Après s'être présentée, Audrey BEGUE précise ses axes de travail :

1°) Faire un état des lieux en recensant les acteurs de l'économie sociale et solidaire sur chaque île,

2°) Créer des synergies, favoriser les échanges d'expériences et évaluer les retombées des actions en termes social, environnemental et économique, sur le territoire des îles du Ponant.

3°) Travailler avec les acteurs à des programmes d'actions concrètes pour développer les initiatives.

3-7 Etat consommation budget AIP au 30/09/17 (cf pièce dossier)

Le document n'appelle pas de remarques particulières. Dans l'attente du versement des subventions, notamment liées aux programmes BEL et TEPCV, une ligne de crédit court terme a dû être mise en place pour un an. A ce jour, elle n'a dû être mobilisée que pour un découvert de 10 jours en août.

IV- Premiers éléments programme 2018

4-1 Programme prévisionnel d'activité

Reprise du document joint au dossier :

1 Actions économiques

1.1 Tourisme : Univers des îles

- Fin programme 2017
 - Suite du renforcement des stratégies des destinations touristiques comprenant des îles et stratégie commune aux îles.
 - Numéro 2 du journal des îles du ponant proposition de diffusion dès vacances de Pâques, améliorer la diffusion
- Proposition de programme 2018
 - Accompagnement du renforcement des stratégies et liens univers des îles, suivant modalités mise en place en 2018 par la Région Bretagne : si AMI renforcement ingénierie touristique renouvelé début 2018
 - Nouveaux éléments du Kit insulaire, ex. : passeport des îles
- Suivi AMI tourisme, ex : réponse Morbihan tourisme à AMI Région tourisme durable, mobilités douces etc.

1.2 Accompagnement de l'organisation des débats du festival des insulaires 2018

- Accompagnement du choix des thématiques et débats
- Participation au village du festival, stand AIP
- Recherche de partenariat îles Européennes (ex. : après débat de l'île hôte, présentation d'une île ou groupe d'îles européenne(s), recherche de financement)

1.3 Accompagnement de la marque « Savoir-faire des îles du Ponant »

Après le dépôt de la marque interviendront : renforcement des adhésions, avec affinage des critères et modalités de suivi, préparation de la gouvernance de la future structure, premières actions de promotion.

Au terme de l'année 2018, une première évaluation sera conduite pour adapter le cas échéant le cahier des charges et le dispositif de promotion.

1.4 Suivi des actions et projets à portée économiques dans le contrat de partenariat Etat - Région Bretagne – îles du Ponant:

. Suivant nouvelles définitions adoptées dans le contrat

1.5 Entrepreneuriat des îles

- Participation aux projets de recherche de l'UBO ID-îles 2 qui permet de s'assurer d'un lien entre les projets des laboratoires de recherche, les collectivités insulaires et les acteurs économiques des îles.
- Programme Fondation de France Economie Sociale et Solidaire
 - Diagnostic de l'ESS dans les îles
 - Etat des forces et faiblesses
 - Propositions de mesures d'amélioration
 - Préparation du programme de restitution et d'accompagnement 2019



2 Actions énergie-déchets

2.1 Finalisation du programme BEL Sein Ouessant Molène

2.1.1 Mois de l'énergie septembre 2018 : Région Bretagne/AIP /îles et partenariat SDEF EDF ERDF SABELLA

2.2 Finalisation TEPCV Sein Ouessant Molène Batz les Glénan : développement du programme d'actions engagement de toutes les actions pour la fin complète des actions en 2018 pour :

- 2.2.1 Actions AIP
- 2.2.2 Actions des autres maîtres d'œuvre

2.3 Finalisation TEPCV îles du Morbihan et Bréhat : mise en œuvre des programmes d'actions :

- 2.3.1 Actions AIP
- 2.3.2 Suivi des actions des autres maîtres d'œuvre.

2.4 Autres projets énergie des îles :

- 2.4.1 Interreg ICE Ouessant suivi lien programme énergie – utilisateurs consommateurs, suivant résultat partenariat à engager SDEF BDI
- 2.4.2 SMILE Ter « îles vertes » : Yeu et Ouessant, suivi des projets des îles.

2.5 Projet de Coopération franco-Québécoise

- 2.5.1 Phase 2 après accueil délégation Québécoise des îles de la Madeleine, séminaire transition énergétique au Québec suivant financement coopération franco-qubécoise

2.6 AMI territoire d'innovation Morbihan énergie Belle île - île aux Moines

2.7 Lancement d'un programme « déchets sur les îles » au niveau des îles de la Région Bretagne- seconde partie de 2018 : animation territoriale, traitement des déchets- réduction à la source. Partenariat à définir : Régions - ADEME -- EPCI incluant des îles...

3 Suivi contrat de partenariat Etat – Région Bretagne

3.1 Etat des consommations crédits

- Contrat de partenariat
- Suivi Actions des programmes sectoriels Région ex : Héritages littoraux, tourisme Sein Molène Batz
- Suivi participation Conservatoire du littoral Etablissement public de l'Etat (convention cadre dernière année) renouvellement du partenariat ?

3.2 Propositions

- Date prochain CUP suivant réunion négociation ? janvier 2018
- Dossiers en attente ou à venir
- Ingénierie prospective 2018 à négocier parmi plusieurs propositions
 - Analyse de l'utilisation de la DCI
 - Définition plan déchets
 - Mise à niveau Etat des lieux
 - Situation des déchets
 - Situation institutionnelle
 - Identification gisement biomasse
 - Stratégie réduction des Emballages
 - Stratégie réduction à la source
 - « Benchmarking »



4 Suivi ressource en eau des îles

4.1 Accord de programmation Agence de l'Eau Loire Bretagne

- Animation accord de programmation avec accompagnement des maîtres d'ouvrage et suivi des dossiers de subvention. Avec bilan accord de programmation et proposition renouvellement suivant nouveau programme AELB (XI^{ème} programme)
- Programme citernes (réalisation 2018 suite propositions 2017)
- Programme de sensibilisation aux économies d'eau suivant définition outils réalisés en 2017

4.2 Suivi Water saving project

5 Activités génériques de l'AIP : soutien aux Collectivités, suivi des politiques globales

5.1 Suivi engagement pour les îles

- Convention Conservatoire du Littoral
- Contrat local de santé
 - COPLI CLS premier trimestre 2018
 - Suivi des résultats des avenants par île au CLS Bretagne
 - Diffusion et promotion des éléments du CLS Bretagne aux îles des autres Régions : SDIS, ARS etc... + maires des îles).

5.2 Réseau Européen ESIN

La perception des petites îles de l'UE semble en pleine évolution : initialement, seules les Régions insulaires bénéficiaient de dispositions spécifiques (art 174), les îles membres de Régions non insulaires (cas des îles AIP) semblent pouvoir être reconnues et bénéficier de régimes spécifiques à compter de 2020. Veille et mobilisation à renforcer (ESIN CRPM, MPE, Régions ...).

5.3 Veille évolutions législatives et institutionnelles

- Suivi évolution des compétences suite à Loi NOTRe
 - Répartition des compétences Régions /Départements /Intercommunalités
- Veille législative
 - Energie
 - Déchets
 - Transport
 - Politique UE après 2020
 - Etc...

6 Organisation interne

- Evolution site internet vers système évolutif sans appel à prestataire
- Evolution système mail type boites mail exchange
- Evolution téléphonie mail haut débit
- Expérimentation télétravail poste ESS



En résumé, le directeur précise que la plupart des programmes se poursuivent. A noter cependant :

- Le lancement d'un programme « déchets sur les îles » qui sera déployé lorsque les programmes liés à l'énergie seront terminés,
- La réalisation du Journal des Iles n° 2,
- Une proposition à faire à la Région Bretagne, dans le cadre du programme « Univers des îles, de « Passeport des Iles » à l'image de ce qui se fait déjà pour les îles danoises, dans l'objectif de renforcer le réseau des îles et de favoriser l'itinérance.

4-2 Orientations budgétaires

Les premiers éléments budgétaires montrent une diminution par rapport à 2017, toutes les actions « TEPCV » sous maîtrise d'ouvrage de l'AIP ayant été réalisées en 2017. Le budget 2018 devrait donc s'équilibrer à moins de 600 000 €.

V- Questions diverses

▪ Invitation Pierre-Philippe JEAN

En retraite depuis avril, M. JEAN, ancien directeur, a été cordialement invité à participer à ce Conseil d'Administration mais n'a pu honorer l'invitation en raison d'un déplacement hors de Bretagne. Il se fera un plaisir de venir à un prochain Conseil d'Administration.

▪ Représentation ESIN

Suite de la dernière assemblée générale des 12 & 13/09/17, il serait souhaitable de confirmer les représentants de l'AIP à cette structure : Bruno Noury est actuellement le 1^{er} représentant. Par souci de représentation de l'ensemble des îles, le Président souhaite qu'il le demeure. Cependant, un délégué complémentaire pourrait être désigné pour le suppléer dans certains déplacements qu'il ne pourrait pas faire. Dominique Yvon, maire de Groix, et Daniel MASSON, maire de Molène, font part de leur intérêt pour participer aux échanges du réseau européen.

- Il est convenu d'échanger avec Bruno NOURY à ce sujet avant de nommer un éventuel délégué supplémentaire.
- Suite à l'échange, la proposition est la suivante :
 - . titulaires : Bruno NOURY et Daniel MASSON
 - . suppléants : Dominique YVON et Denis BREDIN

▪ Demande de soutien de l'Île d'Yeu sur dossier Territoire d'Innovation de grande ambition

Michel CHARUAU, représentant des Offices de Tourisme et adjoint au Maire de l'île d'Yeu chargé du développement économique et de la transition énergétique, précise que la Commune a décidé de répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par le Commissariat général à l'Investissement et la CDC afin de sélectionner des projets originaux associant un haut niveau d'innovation et un écosystème territorial et centrés autour de six priorités nationales : enseignement supérieur, recherche, formation ; valorisation de la recherche et transfert au monde économique ; développement durable ; industrie et PME ; économie numérique ; santé et biotechnologies.

Le Maire de l'île d'Aix précise que la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan a également candidaté.

- Les administrateurs autorisent le Président à apporter le soutien de l'Association à la candidature de la Commune de l'île d'Yeu.



- **Demande de soutien Morbihan énergie sur dossier Territoire d'Innovation de grande ambition**
 - Les administrateurs autorisent également le Président à apporter le soutien de l'Association à cette même démarche.
- **Sollicitation du Comité départemental du Tourisme sur AMI Région Bretagne « actions collectives réseaux touristiques 2030 »**

Le CDT souhaite travailler avec les îles pour développer des produits touristiques spécifiques.

 - Accord est donné pour travailler sur cette thématique en lien avec les communes et les offices de tourisme.
- **Sollicitation pour le comptage des non-lecteurs sur les îles**

L'Association a été contactée par une personne de Séné (56) travaillant bénévolement auprès de personnes illettrées et souhaitant connaître la proportion de non-lecteurs sur le territoire des îles du Ponant. Aucune statistique ne recensant ce handicap, elle sollicite l'aide de l'association et des communes.

 - L'initiative est louable mais les Maires confirment qu'ils ne disposent pas non plus de ces informations.
- **Aide à St Martin**

Le Président propose de verser une aide à cette île dévastée récemment par l'ouragan Irma.

 - Après échange, il est décidé d'envoyer un chèque à la Collectivité de Saint Martin, avec un mot de soutien. Le montant sera défini par le directeur, en fonction des possibilités budgétaires des fonds propres de l'Association.
- **Dates et lieu prochains CA / Assemblée générale**
 - Ile de GROIX, un jeudi soir et vendredi sur la période fin février – mi mars.
Les dates seront arrêtées avec la Commune ultérieurement.

L'ordre du jour étant ensuite épousé, le Président clôture la séance à 20 h 15.

Le Président, Denis PALLUEL

Le secrétaire de séance, Guy CABIOCH



